

Vendredi 05 mars après-midi, nous avons une audio avec le DDFIP 34 ayant pour objet : Point sur la situation sanitaire dans le département.

- Taux d'incidence en forte progression :

dans le 34, proche de 200 pour 100 000 habitants  
Lunel, proche de 400 pour 100 000 habitants  
Béziers, proche de 300 pour 100 000 habitants  
Nous sommes bien au-delà du seuil de 50 (pour 100 000 habitants).

- 60% des contaminations proviennent du variant anglais.

- Le préfet a une **forte inquiétude pour les 6 prochaines semaines.**

**En conséquence, le DDFIP 34 prend des mesures supplémentaires concernant le télétravail.** Son objectif est l'anticipation, dans le but de protéger les agents et éviter des clusters. Le Directeur nous a indiqué qu'un effort doit être impérativement fait par tous pendant les 6 prochaines semaines.

Télétravail :

- **Le Directeur a fixé aux chefs de services/postes l'objectif de 50% de télétravailleurs par jour, avec rotation des agents.**

(Avant, les directives étaient en nombre de jour de télétravail (TT) par semaine par agent. Et le taux de télétravailleurs était vu au niveau du département, non au niveau du service)

*La CGT a fait remarqué que cet objectif sera impossible à atteindre pour les services peu dotés en équipement TT. Le risque étant que le chef impose 5 jours de TT aux quelques agents équipés.*  
Le Directeur nous a indiqué que c'est exact. Le but n'est pas de forcer les agents équipés à faire du 5/5, privilégier la rotation, tenir compte des situations particulières et bien sûr du taux d'équipement du service.

C'est en cela que le chef doit organiser un planning TT et tendre vers l'objectif de 50% par jour. Le Directeur précise aussi que certains services sont bien au-dessus des 50%, il leur a demandé de continuer.

- 60 ordinateurs portables sont en cours de soilage et vont être très prochainement déployés.

(Aujourd'hui il y en a 850 déjà déployés et 800 téléphones portables)

- il y a des incohérences entre les listes de télétravailleurs remontées à la Direction et Sirhius. Un rappel sera fait aux chefs de services sur l'importance de faire une remontée conforme à la réalité des faits.

Nos questions :

- *Quand la crise Covid-19 sera derrière nous, les agents équipés en TT qui ne souhaitent pas continuer à télétravailler pourront-ils rendre les ordinateurs et ne pas télétravailler ?*

Le Directeur nous indique qu'avant Covid, le TT était une demande libre, individuelle, sur accord du chef de service. Il pense qu'après Covid il en sera de même. Néanmoins il précise qu'il s'agit là de sa réflexion personnelle. Il n'exclut pas des mesures Fonctions Publiques qui pourraient imposer des quotas TT.

En tout état de cause, les agents équipés conserveront les ordinateurs portables (qu'ils télétravaillent ou non) pour des raisons logistiques, budgétaires et en anticipation d'une autre crise sanitaire.

- *Le Président du Conseil communautaire du Grand Orb a annoncé en séance du 10/02/21, que les*

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

*agents du CFP de Bédarieux quitteraient le Château Baldy avant la fin du 1er trimestre 2021. Nos représentants CHSCT, et les agents ne sont au courant de rien, pourtant le 31/03 est à nos portes ! Qu'en est-il ?*

Le Directeur a répondu que ce sujet fera l'objet d'un point au prochain CHSCT (15/03). La date limite du 31/03 est incorrecte, il s'agit d'un malentendu. Le Directeur a rdv avec le maire de Bédarieux le 12/03. La Centrale a donné son accord pour le relogement vers le site près de la gare. Il y a des travaux à faire, **l'emménagement ne se fera pas avant la fin du 1er semestre 2021.**

*- Les agents souhaitent savoir où vont être relocalisés les services de Chaptal. L'horloge tourne et la campagne de mutations locales approche... les agents et chefs de services ont besoin de savoir !*

Le Directeur nous a répondu que la Caisse d'Épargne ne souhaite pas prolonger le bail. Celui prend donc fin de façon certaine et totale en avril 2022.

Le relogement se fera sur les zones libres des sites : Mosson, Montmorency, Millénaire. Au Millénaire la construction d'un bâtiment est à l'étude ainsi que la possibilité d'inclure une restauration collective sur le site.

**La Direction ne sait pas encore quel service ira où.**

*Jusqu'ici rien de nouveau ...*

**Compte tenu de la fin du bail de Chaptal en avril 2022 et des délais de construction au Millénaire, des services seront relogés temporairement en attendant de rejoindre le Millénaire.** Des solutions de relogement sont donc en cours de réflexion.

*La CGT n'aura de cesse de demander à chaque réunion/instance où en sont les réflexions et décisions concernant Chaptal !*

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---